

5

Actualités

8

Dossier
FINANCE ET
ÉCONOMIE

10

Événements

n°78 - SEPTEMBRE 2023

NEUVILLE *de* POITOU

Magazine municipal



LES HEURES NUMÉRIQUES

GRATUIT

Vers une culture connectée et partagée

14 & 15 octobre 2023

Neuville-de-Poitou

Espace Jean Dousset

Numérique immersif

Ateliers famille - Lan party
Initiation esport - Grand jeu



Neuville
de Poitou



Association
FUTUROLAN



Financé par



Financé par l'Union européenne



NP Neuville
de Poitou



L'EXPERTISE ET LE SAVOIR-FAIRE D'UN PROFESSIONNEL



CC BAT

MENUISERIE ALU | PVC | BOIS

PLAQUISTERIE ■ ISOLATION ■ CARRELAGE ■ FAÏENCE

19, rue des Tiers - **86170 NEUVILLE-DE-POITOU** - **06 17 35 80 01**
 christophecaniot@sfr.fr - www.ccbat-christophecaniot.fr




- Alarme • Détection extérieure • Vidéo particuliers et professionnels




PROXEO
EXPERTS EN SOLUTIONS DE SÉCURITÉ

Votre installateur Proxeo

ODPP

OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION

LAURENTIN

12 rue Eugène Chevreul 86000 POITIERS
 05 49 52 00 47
 www.odpp.fr • contact@odpp.fr

L'HUILERIE DE NEUVILLE
inspire vos papilles depuis 1850

www.huilerie-de-neuville.com
 info@huilerie-de-neuville.com
Tél. 05 49 51 20 16

Neuville-de-Poitou à 15 mn de Poitiers - Ouvert de 9h à 18h30 du mardi au samedi



RENAULT AMP NEUVILLE

Pierre MOHEN, Agent

- Vente de véhicules Neufs et Occasions
- Réparations toutes marques • Mécanique Tôlerie - Peinture
- Climatisation • Réparation et remplacement Pare-brise

4, bd Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
05 49 51 20 70 - garage.ampneuville@orange.fr



Les Bijouteries
COUV RAT-CAILLÉ

CHÂTELLERAULT | LOUDUN | NEUVILLE

www.bijouterie-couvrat-caille.fr



Mirebeau Paysage

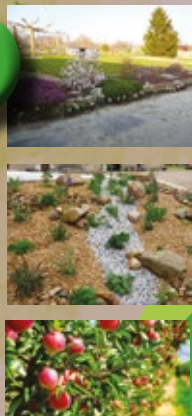
Conseils & devis gratuits

services à la personne

- Création, aménagement & entretien espaces verts
- Élagage • Travail sur corde • Abattage

Entretien ponctuel ou contrat annuel

Loïc MIREBEAU - 06 22 25 57 84
 1 lieu-dit Dougé - 86110 THURAGEAU
 05 49 50 60 94 - loic.mirebeau@sfr.fr





Comme tous les ans, nous avons profité de cet été pour continuer à améliorer l'accueil de nos élèves dans les écoles de la commune

par des travaux et de nouveaux investissements en matériel. La rentrée s'est donc passée dans les meilleures conditions pour les quelque 500 élèves des trois écoles !

Cette rentrée est également marquée par le départ de notre Directeur général des services, Franck Richard, qui nous quitte après 8 années au service de la collectivité pour d'autres fonctions auprès de la Préfecture. Il est remplacé depuis le 25 septembre par Karine Tiré, précédemment en poste au SDIS, et à qui nous souhaitons la bienvenue pour nous accompagner dans nos projets.

Des projets qui ne manquent pas et qui avancent ! Qu'il s'agisse par exemple de

la réfection de l'espace vert de la rue Michel Champinoux où de nouveaux jeux ont été installés pour les plus jeunes et dont l'aménagement va être totalement revu dans les prochaines semaines ; ou encore de la continuation de la piste cyclable dans le secteur du collège et des équipements sportifs pour améliorer les déplacements doux des Neuvilleois.

Enfin, vous trouverez dans ce bulletin quelques pages consacrées au budget de l'année. Malgré des contraintes toujours plus fortes, notamment en matière de dépenses énergétiques, la situation reste maîtrisée et saine.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée.

Séverine SAINT-PÉ

Maire de
Neuville-de-Poitou

Sommaire

retour en images..... 4

actualités.....5

Dans les écoles..... 5

Un premier job pour Loïs
et Quentin 5

Rappel incivilités de la route..... 6

Vitesse excessive..... 6

Circulation des cycles 6

Stationnement sur
les trottoirs..... 6

Rodéo sur la voie publique..... 6

Commerces 7

*dossier finance et
économie*.....8

Un budget contraint mais
soutenu 8

événements.....10

La fête de la nature 10

Festival du Jeu en Poitou.....11

A la médiathèque.....12

Marché de Noël12

agenda.....13

informations pratiques.....14

Demande de pièces
d'identité14

Élections européennes14

Recensement à 16 ans.....14

retour en images



Saint Jean



Réception des Anglais et Portugais



Neuville en jeux



14 juillet



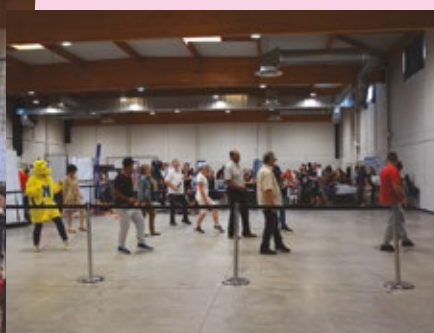
Concerts en nos villages au marché



Arbres à bébés



Forum des associations





DANS LES ÉCOLES

Effectifs rentrée scolaire au 5 septembre 2023 :

Petits Cailloux : 36 PS - 34 MS - 43 GS = **113 enfants**

Jules Ferry : 38 CP - 57 CE1 - 39 CE2 - 67 CM1 - 40 CM2 = **241 enfants**

Bellefois : 22 PS - 16 MS - 11 GS - 17 CP - 22 CE1 - 19 CE2 - 20 CM1 - 17 CM2 = **144 enfants**

Au total nous accueillons 498 élèves depuis la rentrée du 4 septembre 2023.

Travaux et Investissements réalisés ou à venir :

École Jules Ferry :

- Installation d'une table de ping-pong dans la cour de récréation
- Changement de la structure de jeux et achat de jeux de cour (cordes à sauter, ballons, ...)
- Réalisation de placards dans le bureau de la Directrice
- Réfection de la salle de restauration des élémentaires

École de Bellefois :

- Un nouveau chalet en bois sera installé pour ranger les vélos des petits
- Tabourets et poutre de gymnastique
- Range cartables et un ordinateur portable pour la garderie
- Réfection de peinture dans la salle des maîtres

École Petits cailloux :

- Divers mobiliers pour équiper les classes
- Kits thermocollés pour la cour de récréation (marelle, labyrinthe, ...)
- Installation de films solaires dans le dortoir des moyens

Dans le cadre du plan TNE (territoires numériques éducatifs), la collectivité continue l'équipement des écoles en investissant dans du matériel numérique :

- Achat d'une flotte de 30 tablettes numériques + casques à Jules Ferry
- 4 écrans numériques et 4 ordinateurs portables associés pour Jules Ferry (2) et Bellefois (2)

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

UN PREMIER JOB POUR LOÏS ET QUENTIN

Dans le cadre de l'« *Opération 1^{er} Job* », initiée par la Communauté de Communes du Haut Poitou, la mairie de Neuville de Poitou a proposé à deux jeunes Neuvillois de travailler une semaine aux services bâtiments-voirie et espaces verts, durant la période du 24 juillet au 4 août 2023. Il s'agit de la première initiative de ce type à l'échelle du territoire. Cette année, ce sont Loïs et Quentin qui ont été retenus pour ce premier job, après une réunion d'information et l'envoi de leur CV.

Loïs, Neuvillois de 18 ans, a ainsi travaillé avec les services techniques pendant une semaine, à l'entretien de la commune. Avec l'équipe bâtiment voirie, il a effectué le rangement du matériel communal utilisé pour le festival Neuvil'en jazz et remis le site en état. Les journées suivantes ont été denses avec le service espaces verts : taille de rosiers, de massifs, sécurisation d'un périmètre autour d'un nid de frelons, nettoyage des espaces des Jardins du Pigeonnier ... Pour Loïs, au-delà de la rémunération pour les journées travaillées, l'important est d'enrichir son CV, de montrer qu'il est volontaire. Il entame à la rentrée sa première année universitaire.

Quentin a beaucoup apprécié son premier job, les tâches diverses et variées lui ont fait découvrir ce métier. Intégrer une équipe soudée lui a permis d'être accueilli dans les meilleures conditions et de s'intégrer rapidement. Actuellement en étude dans le domaine du tourisme, cette première expérience professionnelle lui a permis de se familiariser avec le monde du travail.



Loïs aux Jardins du Pigeonnier

RAPPEL INCIVILITÉS DE LA ROUTE

Petit rappel sur les « incivilités »
récurrentes sur la commune.

La cohabitation entre les piétons, vélos,
scooters, motos et voitures est parfois
difficile. Un simple respect de la loi peut
permettre de dédramatiser certaines
situations qui nous sont rapportées.

=> VITESSE EXCESSIVE

Très régulièrement le comportement de certains automobilistes est pointé du doigt par les policiers municipaux mais aussi par les habitants. Dans la commune les zones 20 - 30 et 50 sont matérialisées soit par un panneau en entrée de ville soit par une signalétique spécifique au sol.



RAPPEL : zone de rencontre

Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules, les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo,...), mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h.



et limitation à



limitation à



Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel la vitesse du trafic est modérée pour favoriser la cohabitation de tous les usagers de la voirie. La vitesse maximale autorisée est de 30 kilomètres par heure pour **tous les véhicules**.

Alors qu'une limitation de vitesse à 30 km/h peut s'arrêter à l'intersection suivante ou à la prochaine limitation de vitesse, la zone 30 s'applique sur l'ensemble des rues et croisements de la zone, depuis le panneau de début jusqu'au panneau de fin de zone.

50km/h est la vitesse maximale autorisée en agglomération, il est fortement conseillé d'adapter votre vitesse en fonction de l'environnement (piéton, sortie d'école, météo...). L'excès de vitesse inférieur à 20km/h avec limitation à 50km/h est passible d'un retrait de points et d'une amende.

=> CIRCULATION DES CYCLES

A Neuville les vélos ont leur place et plusieurs moyens permettent d'assurer leur sécurité : pistes cyclables, panneaux de signalisation....

Ci-dessous un récapitulatif des panneaux et leur signification :

SIGNALISATION ROUTIÈRE DÉDIÉE AUX CYCLISTES



art R110-02 code de la route : en zone 30 la circulation est d'office autorisée à double sens pour les cyclistes (ex : rue Thibaut)



=> STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est strictement interdit de stationner sur les trottoirs même pour un dépôt minute. Un stationnement sur le trottoir est passible d'une amende de 135 euros.



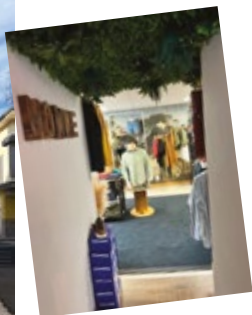
=> RODÉO SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le **rodéo urbain** ou **rodéo motorisé** ou **rodéo sauvage** ou encore « cross bitume » est un comportement illégal sur la voie publique réalisé sur des deux-roues motorisées ou des quads, au mépris des règles de prudence et du code de la route et qui compromet la sécurité des usagers et des riverains. Ces comportements sont rares à Neuville, mais cette délinquance de zone urbaine est en pleine expansion et s'étend désormais à certaines campagnes en constituant une nuisance pour les habitants. En France le rodéo urbain est passible d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende depuis l'entrée en vigueur de la loi « renforçant la lutte contre les rodéos motorisés » le 3 août 2018.

COMMERCE

NOUVEAUX COMMERCE ET DÉMÉNAGEMENTS

Situé au 27 Place Joffre, **L'Atelier Mya**, une de nos belles boutiques de vêtements et accessoires féminins, a agrandi son espace pour vous proposer également des vêtements et accessoires pour hommes. Vous y trouverez aussi la lingerie (anciennement « la culotte »).



Situé au 3 Place Joffre, **Brossier Architecte** vient d'ouvrir ses portes. Une équipe dynamique qui travaille déjà en collaboration avec nos entreprises locales et qui saura, avec beaucoup de talent et d'investissement, vous aider dans la conception de vos projets, qu'ils soient pour l'intérieur et l'extérieur.



FUTURS COMMERCE

Par ailleurs, avec les grands projets, de nouveaux commerces verront le jour fin 2024.

Le projet se situe sur l'emplacement de l'ancien ED. Quatre ou cinq cellules commerciales seront proposées à différents porteurs de projets. Plusieurs candidats se sont déjà fait connaître et nous reviendrons vers eux en octobre 2023 afin d'étudier au mieux leurs propositions.

Nous avons une commune innovante, attrayante, dynamique et nous faisons notre possible pour que vous puissiez bénéficier de tout com-



merce de proximité. N'hésitez pas à contacter Quentin Barre, manager de centre bourg. Nous nous efforçons de répondre au mieux à vos attentes.



OFFICE DU TOURISME

Comme vous avez pu le constater, l'**Office de Tourisme** vient d'emménager au 16 Place Joffre. Cet emplacement, idéal d'accès, visible et accueillant sera ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

LE BUDGET

UN BUDGET CONTRAINT MAIS SOUTENU

La préparation budgétaire 2023, une fois n'est pas coutume, aura été perturbée depuis la fin d'année 2022, cette fois-ci en raison de l'explosion des coûts des fluides énergétiques, électricité et gaz.

Compte tenu des augmentations constatées depuis mi-2022, d'importants réajustements ont dû être opérés et des décisions prises pour que d'une part les résultats de l'exercice budgétaire 2022 et d'autre part l'élaboration des budgets 2023, ne soient pas trop impactés par la conjoncture et la morosité ambiantes.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAIN ET CONFORTABLE

A l'occasion du vote des différents budgets portés par la commune, Madame Merdjimekian, conseillère décideuse locale au Service de Gestion Comptable DDFIP, a pu apporter des éclairages intéressants sur la situation financière et comptable de la commune.

Ceci a permis de dresser un bilan de la situation financière de la collectivité comparée à celle des communes de même strate (5 à 10 000 habitants) du département au titre des résultats 2022, à travers divers ratios financiers :

- Capacité d'autofinancement (CAF) brute : 1 556 022 € soit 286 € par habitant contre 165 € pour les communes de même strate ;
- Capacité d'autofinancement (CAF) nette : 1 313 000 € environ soit 241 € par habitant contre 84 € pour les communes de même strate ;
- Fonds de roulement : 1 511 464 € soit 278 € par habitant contre 218 € pour les communes de même strate ;
- Encours de dette rapporté à la CAF : 2,92 années à Neuville contre 4,24 années pour les communes de même strate.

Sur la période 2018 - 2022, la CAF brute de la commune a baissé de 5,8% mais a augmenté de 2,3% entre 2021 et 2022.

Le fonds de roulement a fortement crû passant de 587 311 € en 2021 couvrant 47 jours de fonctionnement, à 1 511 464 € en 2022 couvrant alors 113 jours de fonctionnement de la collectivité. Pour les communes de même strate du département en 2022, le fonds de roulement couvre 87 jours de fonctionnement.

Autre terme de comparaison : ratio d'endettement à 0,71 pour Neuville (maxi fixé à 1) et capacité d'autofinancement courant à 0,8 (maxi 1) contre 0,92 pour les communes de même strate.

Au final, la situation financière de la commune de Neuville-de-Poitou peut donc être qualifiée de saine.

Une fois encore et comme depuis 2014, la collectivité n'a pas touché aux taux de fiscalité ; en 2023, les bases fiscales ont été revalorisées de 7,1% par l'Etat.

LES PRIORITÉS POUR LE BUDGET 2023 ET L'AVENIR

En premier lieu, il convient de préciser que l'ensemble des dépenses inscrites dans les différents budgets reflètent les engagements pris par la collectivité à l'occasion de l'élection du conseil municipal en 2020 :

La protection de l'environnement et de la biodiversité :

1. Après la mise en traitement des déchets organiques des cantines scolaires, la commune va s'attaquer à la gestion de ces mêmes déchets sur le marché ;
2. La réflexion sur la mise en place de composteurs collectifs dans les quartiers suit son cours (portée par la communauté de communes) et l'équipement des sites publics en poubelles de tri amorce une seconde étape avec l'installation de dispositifs adaptés en extérieur et pour toutes les manifestations publiques organisées en extérieur ;
3. Le respect de la biodiversité prend une nouvelle dimension avec l'agrandissement des Jardins du Pigeonnier, nouvelle appellation du Clos Broquereau : nouvelles plantations, réalisation de mares en différents points...

En termes **d'économies d'énergie**, des audits énergétiques approfondis des bâtiments publics et de l'éclairage public sont en cours et diverses missions spécialisées en vue de repenser notre modèle énergétique et d'améliorer l'éclairage public vont être déployées. Dès septembre 2022, la collectivité a pris la décision d'étendre la durée d'extinction de l'éclairage public mais également de généraliser l'extinction sur tout le territoire communal. L'éclairage du stade de motoball sera désormais en leds, comme le sont déjà certains terrains de football.

Les mobilités douces : prolongation de la voie piétonne et cyclable rue de la Jeunesse en direction de la piscine intercommunale (rue de la Jeunesse et rue des Stades), prolongation de la voie verte route de Vouillé, réalisation de marquages en site partagé à Furigny pour une jonction avec la commune de Cissé (avec l'aide de la communauté de communes), réalisation de marquages rue Edgar Quinet pour la continuité des mobilités douces en direction du cœur de bourg.

La rénovation urbaine et le développement urbain au travers de la réalisation :

De travaux de modernisation de la voirie et des réseaux

Comme depuis 2017, les années à venir feront la part belle aux travaux de voirie, certes dérangeants pour toutes et tous au quotidien mais cependant indispensables pour le développement de notre commune.

Sont notamment réalisés ou prévus à la fin des travaux d'aménagement de la route de Vouillé et ceux d'une partie de la rue des Frères Quintard – après réfection du réseau d'assainissement des eaux usées.

A travers le marché à bons de commande, nombre de tronçons de trottoirs et caniveaux vont être restaurés.

Des tronçons de voirie seront repris et divers travaux de sécurisation des piétons sont également programmés : marquages piétons divers, tracés au sol pour les piétons, aménagements de sécurité rue Thibaudeau.

Des études sont lancées pour imaginer les mobilités à venir en lien avec la création des quartiers émergents.

Les travaux de modernisation de l'assainissement des eaux pluviales sont achevés à Bellefois ; des aménagements vont être réalisés rue Thibaudeau.

Les travaux d'interconnexion des réseaux d'assainissement des eaux usées vers la station d'épuration du bourg sont également achevés.

De la réfection de bâtiments publics

Pour des raisons budgétaires et de coûts des matériaux, le projet d'aménagement d'une annexe à la mairie rue Armand Caillard a été abandonné et les services ont été réorganisés afin que tous les agents puissent trouver leur compte dans les locaux actuels place Joffre.

La restauration de divers puits par une entreprise spécialisée et le remplacement de l'éclairage pour améliorer tant les économies d'énergie que l'accueil du public dans divers bâtiments municipaux se poursuivent : halle de tennis, salles et locaux annexes de Jean Dousset.

Du développement de nouveaux quartiers

En mars dernier ont débuté les travaux d'urbanisation de l'ancienne friche ED (angle de la rue Plault et du boulevard Gambetta) dit « Îlot Gambetta » via un promoteur privé avec la construction de 46 logements et des surfaces commerciales. Pour mémoire, la collectivité deviendra à terme propriétaire de cet ensemble dont les différentes composantes seront mises en location. Je vous renvoie au numéro spécial du bulletin municipal distribué cet été pour plus de renseignements.

De la même manière, toujours à proximité du cœur de bourg, un nouveau quartier verra le jour entre la rue Voltaire, la rue Bangoura Moridé et le boulevard Gambetta.

L'« Îlot Bourg-Est » porte en effet sur la création d'un nouveau quartier intergénérationnel en lieu et place de l'ancienne friche constituée par les établissements Dousset Matelin, avec la création de 139 logements : petites maisons individuelles à loyers modérés, petites maisons individuelles en accession à la propriété, résidence autonomie, petits ensembles collectifs constitués d'appartements en location et en accession à la propriété. Les prémices de ce nouveau quartier sont visibles et les travaux de construction débuteront en octobre prochain. Là encore, je vous renvoie au numéro spécial du bulletin municipal distribué cet été pour plus de renseignements.

UN HAUT NIVEAU DE SERVICES À LA POPULATION

Après d'importantes études en 2022, la concrétisation du projet de pôle multiculturel groupant médiathèque et bibliothèque est désormais réelle.

Projet phare du mandat, l'objectif pour l'équipe municipale et les services est d'offrir à la population un nouvel équipement à la hauteur des enjeux que représente la culture pour la collectivité, avec une ouverture prévue début 2026.

L'équipe de maîtrise d'œuvre est désormais connue et les services urbanisme et de la médiathèque travaillent d'arrache-pied pour répondre aux aspirations de toutes et tous.

L'enjeu est fort à différents niveaux :

- disposer d'un lieu accueillant, moderne et répondant aux nécessaires exigences techniques et environnementales, en cœur de bourg, au cœur du poumon vert constitué par le jardin public Arnaud Beltrame ;
- inscrire ce projet dans une démarche vertueuse au niveau environnemental : chauffage, isolation, matériaux...

Enfin, dans le domaine du sport, notre commune poursuit la restauration des sites existants à travers la construction d'un nouveau club-house pour les clubs de football et de tennis en lieu et place des installations existantes vétustes.

Dans les écoles, nombre de chantiers ont débuté dès le début de l'année 2023 : remplacement de menuiseries, réfection de salles de classe, modernisation de l'éclairage des locaux, travaux de maçonnerie esthétique...auxquels s'ajoutent comme chaque année d'importants efforts dédiés au renouvellement du matériel des équipes pédagogiques.

Les études de restauration de la garderie La Souris Verte sont inscrites à la programmation budgétaire 2023 pour des travaux espérés en 2024/2025.

LA FÊTE DE LA NATURE

Le 24 mai 2023, la commune de Neuville-de-Poitou organisait sa première fête de la nature, une animation nationale, ouverte à tout le monde et gratuite afin de permettre à toutes et tous de vivre l'expérience de la nature.

Sur Neuville, plusieurs animations étaient proposées sous un temps ensoleillé aux Jardins du Pigeonnier, rue Thibaudeau. L'occasion pour les Neuvilleois de découvrir ce nouveau parc proche du centre bourg dédié à la biodiversité.

La journée a commencé par un pique-nique collectif et s'est terminée par la projection du film le « Petit Peuple du Potager » au Majestic à l'issue duquel les Neuvilleois ont pu rencontrer le producteur et échanger avec lui.

Entre temps, les habitants ont profité de nombreuses animations, comme la reconnaissance des plantes locales et la fabrication d'herbiers avec les interventions d'Apizone, des conseillers numériques et de l'association Du Jardin à l'Assiette qui avait réalisé un goûter original très apprécié.

Ils ont pu découvrir les animaux du sol avec l'atelier proposé par Compost'Âge et rencontrer les moutons et leurs agneaux en écopâturage à la station d'épuration, avec Le Champs des Possibles.

La médiathèque était également présente avec

plusieurs livres à disposition pour en savoir davantage sur les thématiques de la nature.

Enfin une exposition photos sur la réserve du Pinail était proposée du 22 mai au 30 juin au parc.

Une deuxième édition de la fête de la nature est d'ores et déjà prévue l'année prochaine en mai 2024.



FESTIVAL DU JEU EN POITOU

7 ET 8 OCTOBRE 2023 - NEUVILLE DE POITOU

Le Festival du Jeu en Poitou s'est déroulé à Neuville de Poitou, dans la salle des fêtes, les salles attenantes et sous de nombreux tivolis à l'extérieur.

Au programme, des jeux et des jouets pour tous les âges, des bébés aux seniors. Avec de nombreuses propositions : des jeux en bois, des jeux de société, des jeux de rôle, des jeux de construction, des jouets adaptés aux plus jeunes, des jeux de figurines, et bien d'autres !

Les bénévoles de différentes associations ludiques ont accompagné le public dans l'apprentissage des règles et la découverte de nouveaux univers.

Des personnes spécialisées en langue des signes permettent que ces rencontres soient de vrais moments de partage, entre toutes et tous.

Par ailleurs, deux salles sont dédiées aux personnes qui ont besoin de calme et d'une luminosité moins agressive pour jouer.

Amateurs, débutants, curieux, novices, experts, toutes et tous sont venus nombreux au FJP !



A LA MÉDIATHÈQUE : LE PLEIN DE LECTURE...

Envie d'essayer la lecture sur liseuse ?

Ce support, différent d'une tablette ou d'un ordinateur, vous permet d'adapter le texte à votre vue, d'avoir sous la main plusieurs romans en même temps, (y compris des nouveautés !), de voyager léger...

La médiathèque vous prête des liseuses avec jusqu'à 10 ouvrages de votre choix déjà téléchargés pour tester. Il vous suffit d'être abonné.

Si vous êtes inscrit à la médiathèque et déjà équipé de tablettes ou de liseuses, vous pouvez aussi télécharger vous-mêmes les livres que vous souhaitez !

Pour consulter le catalogue des titres disponibles au téléchargement, rendez-vous sur :

lireenvienne.fr **rubrique EBOOKS**



Pour en savoir plus, contactez la médiathèque du mardi au dimanche.

13 rue de la Cour Nivelles – Neuville de Poitou – 05 49 54 34 78
mediatheque.neuville@neuvilledepoitou.fr
<https://bibliotheques-hautpoitou.departement86.fr/>

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h-18h

Mercredi 10h-19h

Jeudi 10h-12h30 / 16h-18h

Vendredi 16h-18h

Samedi 10h-12h30

Dimanche 10h-12h30



A VENIR :

Bébé bouquine 9h30

4 octobre

8 novembre

6 décembre

Histoires et Cie : 15h

26 octobre

Atelier « Journal Créatif » parents-enfants

2 novembre

14h

Exposition « Mon petit point m'a dit » Exposition interactive autour du braille et des images tactiles

Novembre

Ateliers d'initiation à la déficience visuelle

Tous publics

22 novembre

15h - 17h

MARCHÉ DE NOËL

Après une réussite l'an passé, nous renouvelons le marché de Noël **le week-end du 15 au 18 décembre 2023, Place Joffre**. Le marché de Noël ouvrira ses portes dès le vendredi pour une nocturne à partir de 16h jusqu'à 22h, le samedi de 9h à 20h et le dimanche de 8h à 19h. Des créateurs du Haut Poitou dans 14 chalets en bois sauront certainement ravir vos yeux et vous pourrez ainsi faire vos petites emplettes de Noël. Comme l'an passé, il y aura des activités gratuites dans la salle des fêtes ainsi qu'un spectacle gratuit le samedi après-midi. Place Joffre, animations, restauration, manège, et bien sûr le Père Noël seront de la partie. Nous vous attendons encore nombreux pour cette 2^{ème} édition pleine de surprises.

4 Octobre

Collecte Don du sang Salle des fêtes

7 Octobre

Marche pour octobre rose FJEPS

(Départ Espace Jean Dousset)

+ rafraîchissement offert par la Mairie

7 - 8 Octobre

Festival du jeu - Place ludique Salle des fêtes

7 - 8 Octobre

TANDEM EVENTS Salon du geek

Espace Jean Dousset

13 Octobre

Loto Club Emeraude Salle des fêtes

14 - 15 Octobre

Diffusion des quarts de finale de la Coupe du monde de rugby Salle des fêtes

14 - 15 Octobre

Les heures Numériques Espace Jean Dousset

17 Octobre :

Repas du Club Emeraude Salle des fêtes

20 - 21 Octobre

Diffusion des demi-finales de la Coupe du monde de rugby Espace Jean Dousset

21 - 22 Octobre

Championnat de Tarot Salle des fêtes

28 Octobre

Diffusion de la finale de la Coupe du monde de rugby à définir

29 Octobre

Loto Don du sang Espace Jean Dousset

31 Octobre

Rassemblement automobile pour Halloween

Parking Espace Jean Dousset

4 Novembre

Défilé de mode - Les Jardins de Charlotte

Salle des fêtes

5 Novembre

Vide ta chambre AIPEN Espace Jean Dousset

11 Novembre

Cérémonie Armistice 1918

11 - 12 Novembre

Salon zéro déchet Communauté de Communes du Haut Poitou Espace Jean Dousset

12 Novembre

Thé Dansant Club Emeraude Salle des fêtes

18 Novembre

Festival Fié Blues - Latitude Furigny Salle des fêtes

18 - 19 Novembre

Rendez-vous de Noël

Office de Tourisme - Espace Jean Dousset

25 Novembre

Cérémonie + dîner dansant de la Sainte Barbe

Espace Jean Dousset

1 Décembre

Concert Neuville en Jazz Majestic

2 - 3 Décembre

Neuville danse théâtre Salle des fêtes

3 Décembre

Bourse aux jouets APE Bellefois

Espace Jean Dousset

6 Décembre

Collecte Don du sang Salle des fêtes

9 Décembre

Loto du Club Emeraude Salle des fêtes

12 Décembre

Repas de Noël Club Emeraude Salle des fêtes

17 Décembre

Spectacle pour les enfants - CCAS Salle des fêtes

15 - 16 - 17 Décembre

Marché de Noël Place Joffre

26 Décembre

Loto Motoball Espace Jean Dousset

DEMANDE DE PIÈCES D'IDENTITÉ

Toute demande de titre d'identité doit être accompagnée de différents documents qui dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Vous pouvez prendre connaissance des pièces nécessaires à votre demande sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

Chaque pièce produite doit être originale et accompagnée de sa photocopie. Si les pièces fournies ne sont pas conformes, un nouveau rendez-vous devra être pris.

Il est impératif d'effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site : <https://ants.gouv.fr/> accessible à partir de FranceConnect ou après création d'un compte ANTS. **Cette démarche est gratuite.**

Si vous ne disposez pas du matériel informatique ou d'une connexion internet, nous vous invitons à contacter l'agence France Service ou notre conseiller numérique pour vous aider et pré-établir cette démarche pour votre compte. Contact pour RDV au 05 49 51 23 74 du lundi au vendredi, à L'@telier de Neuville, 7 rue Plault.

La pré-demande effectuée, le dépôt du dossier se fait en mairie **uniquement sur rendez-vous à prendre sur la plateforme rendez-vous online :**

<https://rendezvousonline.fr>

Cette prise de RDV est également gratuite. Imprimez votre pré-demande ou notez le numéro qui vous est attribué et munissez-vous de toutes les pièces justificatives lors de votre rendez-vous.

Attention ! La prise de rendez-vous et la constitution de la pré-demande sont gratuites. Certains sites frauduleux demandent un paiement pour prendre un rendez-vous.

La présence du demandeur en mairie est indispensable notamment pour procéder à la prise d'empreintes. Si la demande concerne un mineur, il doit être accompagné d'un représentant légal.

À la fin de l'enregistrement de votre demande, la Mairie vous délivrera un récépissé de demande de titre. Vous recevrez un SMS lorsque votre titre d'identité sera disponible en mairie (si celui-ci n'est pas retiré dans un délai de 3 mois, il sera détruit automatiquement).

Il est obligatoire alors de prendre un rdv de retrait sur la plateforme rendez-vous online :
<https://rendezvousonline.fr>

Attention, les délais sont longs ; il est recommandé d'anticiper votre demande et de veiller à la conformité de votre dossier.

À titre d'information, nous ouvrons de nouveaux créneaux chaque semaine.

ELECTIONS 2024

Les élections européennes se dérouleront le 9 juin 2024.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions suivantes : être âgé de 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin,

- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où et comment s'inscrire ? Jusqu'au 3 mai 2024

• En se rendant à la mairie de Neuville-de-Poitou, **durant les horaires d'ouverture** muni(e) d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un formulaire Cerfa n°12669*02 dûment rempli.

OU

• En s'inscrivant en ligne, gratuitement, sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr), rubrique « Services en ligne » > S'inscrire sur les listes électorales

Suis-je déjà inscrit(e) sur une liste électorale ?

Il est possible de vérifier son inscription sur une liste électorale, connaître sa commune d'inscription et obtenir une attestation à l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 05.49.51.20.44 ou accueil@neuvilledepoitou.fr

RECENSEMENT À 16 ANS :

Le recensement est obligatoire pour tous les garçons et filles de 16 ans (jusqu'à trois mois après leur anniversaire). Ils se présentent en mairie avec leur carte d'identité, le livret de famille et le justificatif de domicile et reçoivent une attestation de recensement, obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'État. Après avoir effectué la Journée de Défense et Citoyenneté (l'année suivante), le jeune reçoit un certificat de participation à la JDC, Cette démarche citoyenne implique l'inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour en savoir plus :

www.defense.gouv.fr/jdc www.majdc.fr



TRAVAUX EN COURS OU À VENIR :

- Création de voies douces rue de la jeunesse (2^{ème} phase) et rue des stades.
- Élargissement rue des champs gris entre la croix d'Yversay et la rue Michelet.
- Reprise des enrobés et aménagements de sécurité rue Thibaudeau entre la place Joffre et les jardins du pigeonier,
- Création d'une nouvelle Buvette/Club house pour le foot et le tennis
- Réfection du parking Maréchal Leclerc (à côté de la poste) en îlot fraîcheur (végétalisation, stationnement vélos)

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée

Lumelec
Construire l'avenir avec énergie

Le spécialiste de
l'électricité industrielle,
tertiaire & logements collectifs

Logements et établissements de santé - Centres
commerciaux, bureaux et établissements scolaires
Process industriel - Installations photovoltaïques

www.lumelec.fr

Au plus proche de vous, pour vous accompagner

2, allée de Saumur 86170 NEUVILLE-DE-POITOU - Tél. 05 49 84 05 00 - lumelec@lumelec.fr

SUPER U NEUVILLE-DE-POITOU

courses **U**.com

location **U**

**TOUTES VOS
COURSES
DU QUOTIDIEN** *Faire encore plus
pour vous !*

AU MÊME PRIX
QU'EN MAGASIN !

www.superu-neuilledepoitou.com

point S
Pas de stress, il y a point S !

Pneumatiques • Géométrie
Mécanique générale
Tourisme • 4x4
Agricoles
Professionnels

avec ou
sans RDV
points.fr

NEUVIL'PNEUS - 1, rue de la Drouille 86170 Neuville-de-Poitou - 05 49 51 25 86

PEUGEOT **NDP Automobiles**
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
VENTE NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES

11, allée de Saumur - 86170 NEUVILLE-DE-POITOU
05 49 51 20 65



PictaVino
VINS • BIÈRES • SPIRITUEUX

1, boulevard Gambetta | Tél. 05 16 83 24 20
86170 Neuville de Poitou | Pictavino86@gmail.com

spie batignolles
/ deguil




TRAVAUX PUBLICS

Professionnels & Particuliers

05.49.51.31.97
37 Rue de la Croix Berthon
86170 NEUVILLE DE POITOU
deguil@spiebatignolles.fr

RÉSIDENCE LES JARDINS DE CHARLOTTE

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE (EHPAD)

À Neuville-de-Poitou

Accueil
des personnes âgées
autonomes et
en perte d'autonomie



Une information,
un conseil ?
Notre équipe
est à votre écoute

ORPEA
RÉSIDENCES

24 Rue des Lilas -



Tél : 05 49 36 09 02

**Mutuelle
de Poitiers
Assurances**



Stéphane BOUTELET et Mickaël HORDE
Agents Généraux d'Assurance Exclusifs

NEUVILLE DE POITOU - 05 49 51 14 72
CHASSENEUIL DU POITOU - 05 49 52 87 44

N° Orias : 17007379 - 15000605 (www.orias.fr)

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances

Gedimat
Terrasson



Gedimat à votre service !

Pose TVA 10% Partenaire artisans

CONSEIL • CONCEPT 3D IMAGE
• RENDEZ-VOUS • LIVRAISON



Gedimat, N°1 de sa catégorie
Enquête indépendante réalisée
auprès de 20 000 consommateurs



► **VIVONNE** 05 49 43 40 69 ► **VOUILLÉ** 05 49 50 49 50 ► **GENCAY** 05 45 59 46 44

contact.terrasson@gedimat.fr - www.gedimat.fr